

GROUPE D

Liste

CRÉER DU LIEN ENTRE NOUS

Programme municipal 2026 – 2032
Marigny-Saint-Marcel



- ➔ du lien humain,
- ➔ du lien entre les hameaux,
- ➔ du lien entre les générations,
- ➔ du lien entre les habitants et leur commune
- ➔ du lien entre les habitants et l'intercommunalité

Contact : bichet2026.fr
contact@bichet2026.fr
06 64 54 55 48
10, impasse de la Maison Blanche
74 150 MARIGNY SAINT MARCEL

FINANCEMENT du PROGRAMME

Entretien de nos espaces naturelles

- privilégier les plantations d'arbres fruitiers locaux accessibles à tous,
 - sur les terrains communaux, lorsque nous devons planter des arbres d'agrément et ou ombrager, nous privilégierons la plantation d'arbres fruitiers.
- entretien des coulées vertes et forêts de notre commune.
 - Après un audit des arbres de notre commune, nous prendrons contact avec les propriétaires pour faire réaliser des coupes d'entretien, et avec le plan national 1 milliard d'arbres plantés, nous inciterons ou ferons réaliser la plantation d'arbres de pays. Cela permettra, dans 10 ou 20 ans, d'avoir une forêt mature permettant d'affronter le changement climatique, en créant des lieux et chemins frais et ombragés.

Gestion des eaux potables, pluviales, assainissement

- entretien et renforcement des fossés et du Nant Boré,
 - un audit des fossés et du Nant Boré sera réalisé afin de connaître l'état et les travaux à prévoir pour la préservation de nos espaces naturels et mieux gérer les risques de débordement lors de fortes pluies
- réfection du réseau d'eau potable obsolète et assainissement avec la communauté de commune
 - à charge de la CCRTS, nous serons vigilants aux travaux engagés et si possible, nous profiterons des tranchées ouvertes pour continuer d'enfourer les réseaux aériens (électrique, fibre, téléphone, ...)

Pistes cyclables maîtrisées

- Nous travaillerons avec la Région pour la création de la Vélo-route, avec optimisation du tracé et dialogue avec les propriétaires impactés
 - Le coût est à charge de la Région et du Département
- Nous entamerons la réalisation de bord de route afin de sécuriser les déplacements doux (piétons et vélos). Nous ne souhaitons pas prendre inutilement du terrain aux agriculteurs et notre commune n'a pas les moyens de réaliser de vraies pistes cyclables.
 - Nous préférons la réalisation de bas-côté, sécurisés où c'est nécessaire (barrières bois environ 250 €/ml). Les coûts d'acquisition sont fluctuants, mais la réalisation d'un bas-côté est estimée à 120 €/ml. Il existe de nombreuses subventions départementales, régionales et européennes.

Cheminements piétons

- Cheminements reliant les hameaux, en remettant en état les chemins communaux existants.
- Entretien des chemins communaux,
 - nous estimons à 50 €/ml de chemin existant, comprenant le décapage léger, la mise en œuvre d'une forme de fondation et d'un stabilisé. Nous étudierons avec la CCRTS (Communauté de Commune Rumilly Terre de Savoie) la création d'un plan global de rénovation et d'entretien des chemins communaux de l'Albanais. Nous serons prioritaires de ce plan de remise en état.
 - Nous implanterons des bancs pour les promeneurs, afin d'inciter tout un chacun de se promener dans notre commune. Estimation 750 € pour des bancs à entretien facile (lames bois remplaçables)

Prévention, technologie, mobilité douce

Sécurisation de la RD3

- étude pour l'amélioration du carrefour du chef-lieu
- marquages renforcés,
 - à charge du département + Préfecture Régionale
- meilleure visibilité aux intersections,
 - entretien des arbres et des haies masquant les carrefours ou accès sur les routes

Caméras intelligentes

- étude d'opportunité pour relier les caméras au futur centre de vidéosurveillance de Rumilly (*qui va être construit prochainement*)
- audit sur le fonctionnement des caméras en place, vérification des contrats d'entretien, étude pour l'extension des zones à surveiller

Services aux familles

- un périscolaire mieux adapté,
 - avec des horaires élargis suivant les demandes des familles,
- un appui aux enseignants et aux activités éducatives,
 - Nous aurons une écoute particulière aux besoins de l'école, et nous soutiendrons l'APE dans ses actions.

Espaces familiaux

- un espace ludique proche de l'école,
 - Réalisation d'un espace de jeux pour enfants de 3 à 8 ans, estimation pour une aire de jeux d'environ 100 m² pour un coût d'environ 25 000 € et subventionné jusqu'à 80 %
- un centre de loisirs intercommunal,
 - le centre de loisirs sera financé par une répartition entre les communes qui l'utiliseront, un financement de la CAF prend en charge une partie importante des coûts de travaux (50 à 70 %) et du fonctionnement. La construction conjointe aux vestiaires et au centre sportif optimisera les coûts et l'utilisation.
 - Coût estimé pour un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de 100 enfants de 3 à 10 ans, soit pour environ 400 m², un coût de 1 700 000 €, subventions CAF 800 000 €, coût pour les communes utilisatrices 900 000 € (soit 250 000 € par commune)
 - Avantage, création d'emplois pour nos jeunes avec prise en charge du BAFA.

Éclairage LED

100 % LED dans la commune pour :

- Remplacement progressif des têtes d'éclairage par des têtes LED à éclairage adaptatif,
 - Coût de remplacement d'une tête 1 250 €

Soutien aux associations

- mise à disposition facilitée des salles
 - Via une application mobile partagée
- aide et mutualisation du matériel,
 - la commune financera le matériel commun (friteuse, tonnelle, tables, ...)
- aide à la communication.
 - via le site internet et application mobile

Événement annuel fédérateur

Création d'une grande fête communale avec le comité des fêtes :

- artisans,
- producteurs,
- musique,
- démonstrations sportives,
- activités familiales.

Création d'un complexe sportif intergénérationnel

- **Un City Park nouvelle génération** (padel, basket, foot, hand, multisport),
 - Coût environ 50 000 € avec un financement d'environ 50 % par le centre national du développement du sport + Départemental + Régional
- **Un espace de fitness en plein air** avec parcours santé adapté à tous,
 - Coût environ 500 à 1750 € par appareil, financement par le fond national du territoire entre 30 et 50 % + pour les appareils spécifique personnes à mobilité réduite (PMR)
- **Une zone de rencontre pour adolescents**, éclairée et sécurisée le soir,
 - Vers le city park pour mutualisation des installations sportives et ludiques
- **Des pistes de pétanque**,
 - Mutualisé avec la Halle du marché

Modernisation et extension du stade

Le stade actuel doit évoluer pour répondre aux besoins des clubs, des associations

- La construction de nouveaux vestiaires **capables d'accueillir 2 ou 4 équipes, et des sportifs individuels**,
 - Mutualisation des installations communes avec le centre de loisirs, coût pour 2 vestiaires + 4 individuels environ 125 000 € - financement par la dotation d'équipement des territoires ruraux, jusqu'à 80 % du coût + la Région et Département
- **Leur implantation sous des gradins** intégrés au paysage,
 - Le coût dépend du projet de l'ensemble
- **Etude de l'opportunité de moderniser le stade par une pelouse synthétique (standard actuel)**,
 - Le coût estimé 1 000 000 €, financement par les fédérations sportives, l'intercommunalité, centre national du développement du sport, ...

Développement de nouvelles pratiques sportives

- **2 terrains de padel** (sport en pleine croissance), badminton, basket, ..
 - **Création d'un complexe multi-sportifs couvert**, soit financé par la commune, soit par une société privée, coût environ 550 000 €, financement par la dotation d'équipement des territoires ruraux + fond national du développement du sports jusqu'à 80 % du coût

Marché producteur couvert

- Réalisation d'une Halle couverte pour abriter un marché élargi de producteurs locaux, pour une attractivité toute l'année. Cette Halle servira également aux boulistes.
 - Coût estimé 70 000 €, possibilité d'autofinancement via l'installation de panneaux solaires + ombrières photovoltaïques sur le parking + subventions Européenne et Régionale.

Développement du commerce local

- Développement de la ZA Madrid avec la communauté de commune,
- Attractivité pour de nouvelles activités,
 - Compétence de la Communauté de Communes
- Accompagner la création de commerces de proximité (boulangerie, restaurant, ...)
 - Mise à disposition du bâtiment nécessaire via un bail commercial, étude de marché financé par la CCI et CM
- Accompagner la création de locaux de service à la personne (maison médicale, coiffeur, ...)
 - Exiger dans les nouvelles constructions de collectifs d'intégrer des locaux de services.

Soutien aux agriculteurs

- Dialogue permanent,
- Réunions trimestrielles,
- Accompagnement jeunes exploitants,
- valorisation des circuits courts.